

APPEL A CANDIDATURE



pour le renouvellement de la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité - CCATM

Le Collège communal de Dour annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1. les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
2. parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
3. lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures, dont le **modèle** peut être obtenu auprès de l'administration communale ou téléchargé via ce lien, sont adressés au Collège communal dans les délais suivants : du **18 février 2019 au 19 mars 2019 inclus**.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) à l'attention du Collège communal de Dour, Grand Place n°1, 7370 Dour;
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : pierre.cornant@communedour.be;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale, Grand Place n°1, 7370 Dour.

Toute demande de renseignement est adressée à :

 Administration communale de Dour
Grand place n°1
7370 Dour
 065 761 873
 Pierre.cornant@communedour.be

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale (S),

Carine NOUVELLE

le Bourgmestre f.f (S),.

Vincent LOISEAU